



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-37198>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **24-37198**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : ADOMA

Forme juridique de l'acheteur : Entreprise publique

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de conception-réalisation pour la démolition partielle d'un foyer de travailleurs migrants et la construction d'une résidence sociale de 156 studios et d'une pension de famille de 30 studios sur le site du foyer actuel, au 27 avenue du Général de Gaulle à BAGNEUX (92).

Description : Adoma est propriétaire et gestionnaire d'un ensemble immobilier construit en 1986 et composé de 198 lots répartis sur 6 bâtiments R+3, sur une emprise foncière de 7926 m². Adoma souhaite confier une mission de conception-réalisation à un groupement MOE /Entreprise générale afin d'engager la démolition partielle du foyer (3 bâtiments sur 6, représentant 121 lots sur 198), et la construction d'une résidence sociale de 156 studios (SDP prévisionnelle d'environ 5000m²), d'une pension de famille de 30 studios (SDP prévisionnelle d'environ 1100m²) et l'aménagement des VRD (voirie, espaces verts et création de 31 places de stationnement extérieures), sur une emprise de 4000 m².

Identifiant de la procédure : 04e58f96-31aa-4092-857e-7e62fa533d32

Identifiant interne : NAT2024_09

Type de procédure : Autre procédure en plusieurs étapes

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 27, avenue du Général de Gaulle,

Ville : BAGNEUX

Code postal : 92220

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 14,080,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Marché de conception-réalisation pour la démolition partielle d'un foyer de travailleurs migrants et la construction d'une résidence sociale de 156 studios et d'une pension de famille de 30 studios sur le site du foyer actuel, au 27 avenue du Général de Gaulle à BAGNEUX (92).

Description : Adoma est propriétaire et gestionnaire d'un ensemble immobilier construit en 1986 et composé de 198 lots répartis sur 6 bâtiments R+3, sur une emprise foncière de 7926 m². Adoma souhaite confier une mission de conception-réalisation à un groupement MOE /Entreprise générale afin d'engager la démolition partielle du foyer (3 bâtiments sur 6, représentant 121 lots sur 198), et la construction d'une résidence sociale de 156 studios (SDP prévisionnelle d'environ 5000m²), d'une pension de famille de 30 studios (SDP prévisionnelle d'environ 1100m²) et l'aménagement des VRD (voirie, espaces verts et création de 31 places de stationnement extérieures), sur une emprise de 4000 m².

Identifiant interne : NAT2024_09

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 27, avenue du Général de Gaulle

Ville : BAGNEUX

Code postal : 92220

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 27/03/2024

Durée : 41 MONTH

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 14,080,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Mission de conception-réalisation organisée en 2 phases : Phase études : - Mise à jour études APS - Dossier permis de démolir, permis de construire et autres autorisations administratives - Etudes APD - Etudes de Projet Phase réalisation des travaux : - Etudes d'exécution (EXE) et études de synthèse - VISA - Travaux de réalisation de l'ouvrage - Direction de l'exécution des travaux (DET) - Assistance à la réception des travaux (AOR) - Garantie de parfait achèvement Les missions complémentaires suivantes seront demandées : OPC concessionnaires, Suivi de la certification environnementale, Carnet d'identité, Mobilier, Signalétique, Reportage photographique. Les travaux sont prévus en deux tranches successives : - Tranche 1 : démolition partielle d'un foyer de travailleurs migrants (3 bâtiments sur 6) ; - Tranche 2 : construction d'une résidence sociale de 156 studios et d'une pension de famille de 30 studios. La durée prévisionnelle globale du marché de conception-réalisation (études + travaux), hors GPA, est de 41 mois. L'opération sera certifiée « NF Habitat HQE ». Il est précisé qu'une entreprise ne peut se porter plusieurs fois candidate sur un même marché, ni en qualité d'entreprise individuelle, ni en qualité de membre d'un groupement ou plusieurs groupements, sous peine d'élimination de la candidature concernée, exception faite des compétences suivantes : démolition, économiste de la construction, suivi de la certification environnementale, désamiantage, VRD. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs : groupement conjoint avec mandataire solidaire. Le mandataire du groupement sera l'entreprise TCE. Pour le sous-groupement de concepteurs, l'architecte est le mandataire solidaire dans les obligations contractuelles du sous-groupement conjoint de l'équipe de conception. Pour le sous-groupement d'entreprises, l'entreprise TCE est le mandataire solidaire dans les obligations contractuelles du sous-groupement des entrepreneurs groupés conjoints chargés de l'exécution des travaux et le mandataire solidaire financièrement de l'ensemble du groupement de conception-réalisation. Par ailleurs, le groupement devra réunir en son sein l'ensemble des compétences requises, dont obligatoirement un architecte (loi n°77-2 du 3 janvier 1977). Tous les documents devront être écrits en langue française ou accompagnés d'une traduction. Une prime d'indemnités de 30 000 euros HT sera versée aux groupements admis à remettre une offre et dont les prestations rendues sont conformes aux documents de la consultation. La rémunération du titulaire du marché de conception-réalisation tiendra compte de cette prime. Adresse où les éventuelles copies de sauvegarde doivent être remises : Adoma, A l'attention de la Commission d'Appel d'Offres, 33 avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Horaires d'ouverture des locaux pour ce qui concerne le dépôt éventuel des copies de sauvegarde : Du lundi au vendredi de : 8h00 à 18h00, Sauf les jours fériés ou de fermeture exceptionnelle

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : •capacités techniques et professionnelles : 30%, avec la sous-pondération suivante : - 10% pour les compétences professionnelles, - 10% pour les moyens humains - 10% pour la qualité de la note de présentation du groupement

Description : Liste et description succincte des critères de sélection : Il est demandé au groupement de remettre : - Une lettre de candidature (DC1) indiquant l'intention de soumissionner pour l'appel d'offres et faisant apparaître les membres du groupement et le mandataire explicitement ; - Une note synthétique de présentation du groupement, de 2 pages maximum (organisation de l'équipe, complémentarité, références communes, adéquation des compétences au projet envisagé...) ; - Le tableau « Fiche candidats à compléter », jointe à l'avis de marché, dûment complété au format Excel ; En complément, il est demandé à chaque membre du groupement de remettre : - Moyens humains : déclarations indiquant les effectifs moyens annuels du cotraitant et l'importance du personnel d'encadrement depuis les 3 dernières années ; - Aptitude et capacités professionnelles : noms et qualifications professionnelles pertinentes des personnes physiques amenées à suivre l'exécution du marché : titres d'études et CV, inscription sur un registre professionnel ou appartenance à une profession réglementée (attestation d'inscription à l'Ordre des architectes ou équivalent à transmettre obligatoirement pour l'architecte), certificats de qualification professionnelle. La maîtrise d'œuvre disposera impérativement des compétences suivantes : qualification pour un suivi des travaux en milieu amianté (SS3), économie de la construction, ingénierie structure, fluides et thermique, VRD, démolition, qualifications environnementales pour assurer le suivi du processus de certification de l'opération. Liste et description succincte des conditions, pour chaque membre du groupement de conception-réalisation : - Extrait Kbis ou document équivalent de moins de 3 mois ; - Architecte : inscription à l'ordre des architectes du mandataire L'Entreprise TCE devra justifier des compétences liées à l'étude de structure, énergie et fluides, économie de la construction, compétence environnementale. Le certificat RGE n'est pas nécessaire. L'Entreprise en charge de la démolition devra justifier des qualifications suivantes : certificats QUALIBAT Amiante 1552 ou équivalent (a minima) ; Niveau de qualification : QUALIBAT 1113 (Démolition : technicité supérieure) et/ou QUALIBAT 1112 (Démolition Technicité confirmée). L'Entreprise en charge du désamiantage devra justifier des qualifications requises ressortant de l'identification professionnelle QUALIBAT ou qualifications équivalentes AFNOR CERTIFICATION ou GLOBAL et d'une manière générale relevant de la liste COFRAC. Autres conditions à fournir : o « Une déclaration sur l'honneur, afin de justifier qu'il ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionné aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique ; o Les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents justifiant qu'il est à jour de ses obligations en matière fiscale et sociale (attestation fiscale et URSSAF,) ; o Les pièces prévues aux articles R. 1263-12, D. 8222-5 ou D. 8222-7 ou D. 8254.2 à D. 8254-5 du code du travail ; ou une déclaration sur l'honneur attestant de l'absence de salarié étranger employé soumis à l'autorisation mentionnée à l'article L5221-2 du code du travail ; o Un justificatif d'immatriculation daté de moins de trois mois (Kbis) o Les attestations d'assurance de responsabilité civile professionnelle et décennale en cours de validité de chaque membre ; Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): Le groupement de conception-réalisation devra disposer des compétences minimales suivantes : - architecture ; - économie de la construction, - ingénierie structure, - ingénierie génie climatique, fluides et performance énergétique, - suivi

du processus de certification environnementale, - désamiantage, - vrd, - démolition, - travaux tous corps d'état. Ces compétences doivent être clairement identifiées dans les documents présentant les capacités professionnelles et techniques. Seront éliminés : - Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des documents dûment remplis et signés exigés au présent avis, le cas échéant après qu'Adoma ait demandé à tous les candidats concernés de compléter ces pièces dans un délai identique pour tous. - Les candidats dont les capacités financières, techniques et professionnelles sont jugées insuffisantes

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : - capacités économiques et financières : 30%, avec la sous-pondération suivante : - Chiffre d'affaires des entreprises (TCE / démolition / désamiantage) (15 points) - Chiffre d'affaires tous BET confondus (5 points) - Chiffre d'affaires du/des architectes (10 points)

Description : Liste et description succincte des critères de sélection, pour chaque membre du groupement de conception-réalisation: - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du cotraitant (MOE, BETs, Entreprise) et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, sur les trois derniers exercices disponibles ; - Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ou déclaration appropriée de banques ; - Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): Le chiffre d'affaires annuel global du candidat doit être supérieur à 1 fois le montant du marché, calculé sur la moyenne des 3 dernières années.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Autre

Nom : - Qualité et pertinence des références proposées : 40% avec la sous-pondération suivante : - 25% pour l'Architecte, - 10% pour l'Entreprise TCE - 5% pour l'ensemble des BET

Description : - Qualité et pertinence des références présentées : Pour les BETs : une liste d'au moins 5 références similaires au présent marché (démolition-reconstruction, taille équivalente, logements accompagnés, certification environnementale...) sur les 5 dernières années, mentionnant : nom et coordonnées du maître d'ouvrage, ville et adresse d'exécution, type de travaux effectués, destination et caractéristiques du projet, nombre de logements, SHAB, montant des travaux en €HT, année de réalisation et/ou stade d'avancement, certifications et labels sollicités ou obtenus. Pour l'architecte : la « Fiche Références » jointe à l'avis de marché, dûment complétée, au format Power-Point, présentant 4 références significatives de projets récents (depuis 2019) réalisés en relation avec l'objet du marché, sur les points suivants : démolition-reconstruction, logements accompagnés, cohérence architecturale avec

l'environnement du projet. Pour l'Entreprise TCE : la « Fiche Références » jointe à l'avis de marché, dûment complétée, au format Power-Point, présentant 4 références significatives de projets récents (depuis 2019) réalisés en relation avec l'objet du marché, sur les points suivants : démolition-reconstruction, taille équivalente, logements accompagnés, conception-réalisation.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 5

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : FRA

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.adoma.cdc-habitat.fr/adoma/Travailler-avec-Adoma/Espace-fournisseurs/p-44-Appels-d-offres.htm>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://cdc-ha.cdc-habitat.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 14/05/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Pas encore connu

Facturation en ligne : Autorisée

Informations relatives aux délais de recours : La signature du marché ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai de 16 jours, à compter de la date de la notification de rejet et d'attribution (11 jours en cas de notification par voie électronique). Un référé précontractuel peut être introduit dans ce délai jusqu'à la signature du contrat. Le référé contractuel peut être exercé dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union européenne(JOUE).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : ADOMA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : ADOMA

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0006

Nom officiel : ADOMA

Numéro d'enregistrement : 78805803009579

Adresse postale : 33 avenue Pierre Mendès FRANCE

Ville : PARIS

Code postal : 75013

Pays : France

Point de contact : Elise JOIN-LAMBERT

Adresse électronique : elise.join-lambert@adoma.cdc-habitat.fr

Téléphone : 0180524070

Autres points de contact :

Nom officiel : Tribunal judiciaire de Paris

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 72dace74-a2fe-4ac9-8cda-f3c9932a8986 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 28/03/2024 à 14:56

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/03/2024